

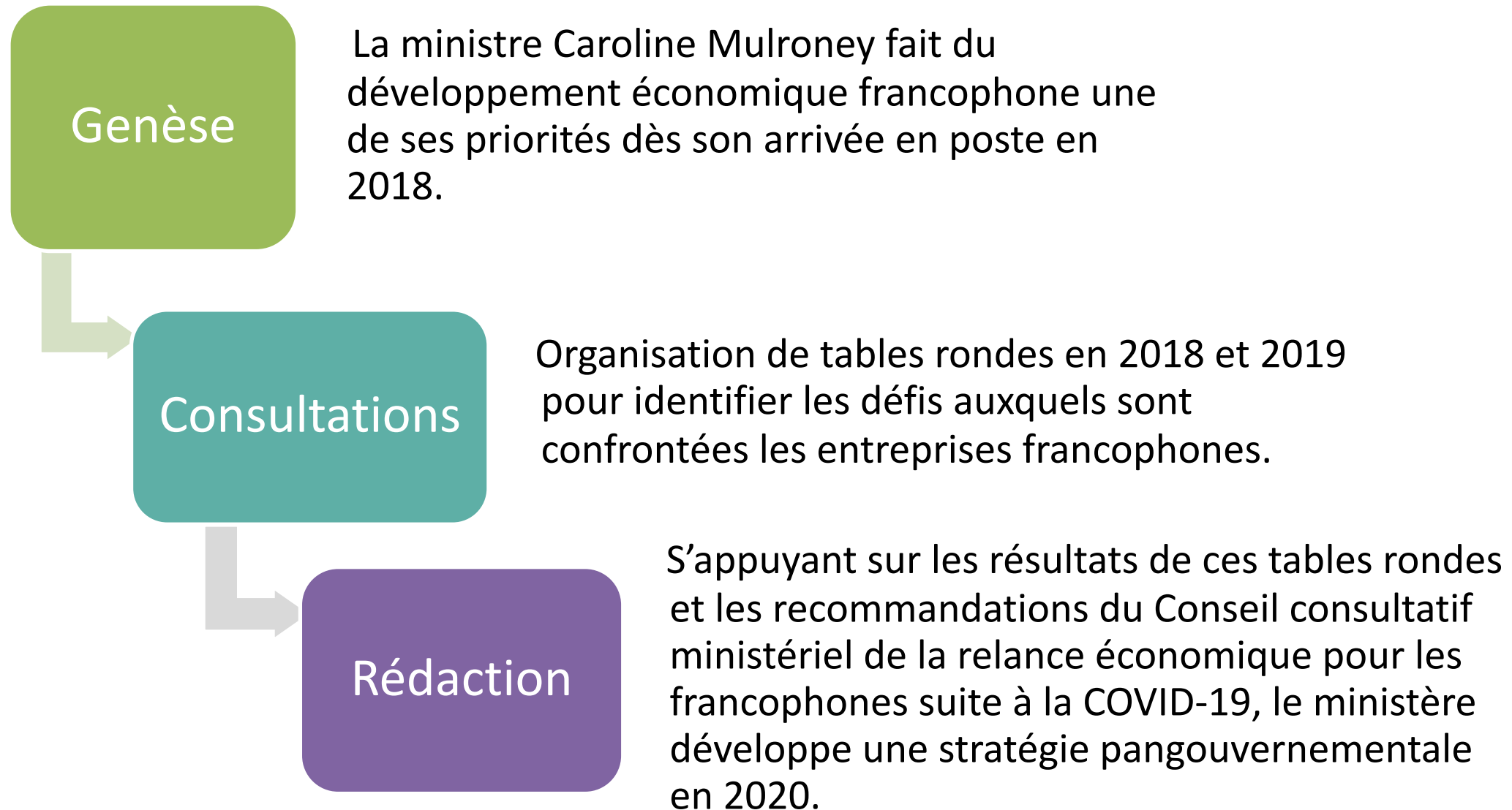
Ministère des Affaires francophones de l'Ontario

# Stratégie de développement économique francophone de l'Ontario

Agora du CMFC

Août 2024

# Origines de la stratégie



# État des lieux du paysage économique francophone

L'économie francophone de l'Ontario c'est :

- **Plus de 30 150 entreprises ayant au moins un propriétaire francophone représentant :**
  - **4,3 pour cent des PME de l'Ontario.**
  - **50 pour cent des entreprises francophones à l'extérieur du Québec.**
- Les travailleurs francophones et bilingues représentent 11 pour cent de la main-d'œuvre de la province et génèrent 12 pour cent du produit intérieur brut de l'Ontario (plus de 80 milliards de dollars).
- **63 pour cent des employés francophones et bilingues possèdent un diplôme universitaire.**



# Principaux objectifs de la stratégie

1. Accroître l'empreinte économique de la francophonie
2. Améliorer l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et bilingue
3. Créer des emplois et faciliter l'exploitation de nouveaux marchés pour les entreprises et les organismes francophones

# La stratégie s'appuie sur trois piliers

1

Entrepreneuriat et innovation francophone

2

Une main-d'œuvre qualifiée bilingue : éducation, formation et employabilité

3

Promotion de la francophonie ontarienne comme atout économique

# Pour agir, le ministère dispose de deux leviers


Les programmes et initiatives dirigés par le MAFO

- Programme d'appui à la francophonie ontarienne (PAFO)
- Programme Ontario-Québec
- Financement pour développer la francophonie économique

L'application d'une lentille francophone par d'autres ministères à leurs programmes ou initiatives

- Le ministère travaille avec 11 ministères partenaires pour cibler un total de 52 programmes et initiatives potentiels actuellement compris dans la stratégie

# Quelques initiatives dirigées par le MAFO



<b>1</b>	<b>Entrepreneuriat &amp; innovation francophone</b>	<p>Création de la Fédération des gens d'affaires (2021)</p> <p>Financement de soutiens en français au développement d'entreprises</p>
<b>2</b>	<b>Main-d'œuvre bilingue qualifiée</b>	<p>Financement d'un projet pour l'intégration de nouveaux arrivants au sein du personnel des garderies francophones</p> <p>Financement d'une campagne de recrutement d'étudiants belges vers les institutions postsecondaires francophones</p>
<b>3</b>	<b>Promotion de la Francophonie comme atout économique</b>	<p>Financement de rapports spécialisés sur l'économie franco-ontarienne pour améliorer les données et l'analyse sur l'emploi et le marché francophones</p> <p>Participation à l'Organisation Internationale de la Francophonie et accords de collaboration bilatéraux</p>

# Quelques initiatives dirigées par les ministères partenaires

1

Entrepreneuriat & innovation francophone

MDECEC a financé la FGA afin qu'elle puisse proposer des services aux petites entreprises en français dans le même esprit que ceux proposés par les Centres d'encadrement des petits entrepreneurs locaux (CEPE) de la province.

2

Main-d'œuvre bilingue qualifiée

Le Conseil du trésor a lancé une initiative de recrutement bilingue au sein de la fonction publique avec le soutien du ministère des Affaires francophones. Le but étant de favoriser l'identification, le recrutement et la rétention de personnel bilingue.

3

Promotion de la Francophonie comme atout économique

Création du Prix du commerce Ontario-Québec en francophonie par le MDECEC en collaboration avec le MAFO.



# Données et indicateurs de rendements

Le Ministère des Affaires francophones a établi **deux indicateurs du rendement** pour suivre l'évolution des initiatives :

- Valeur totale et proportionnalité des projets francophones financés dans le cadre du programme;
- Nombre de francophones ou de projets francophones bénéficiant du programme.

# Prochaines étapes

Maintenir les trois piliers stratégiques pour cibler les efforts

Collecte continue de données pour surveiller les tendances et orienter les politiques

Mieux faire connaître les appuis et initiatives gouvernementales existantes auprès des francophones

Renforcer les partenariats avec les principaux ministères partenaires et avec les autres juridictions pour qui la Francophonie est un atout, au Canada et à l'international

# Leçons apprises

- L'importance de cerner les possibilités offertes par les initiatives des ministères partenaires: il faut identifier les programmes et les promouvoir auprès des Francophones.
- L'importance de soutenir l'entrepreneuriat et reconnaître l'importance de financer la formation et l'accompagnement pour le démarrage des entreprises.
- L'importance d'un organisme fédérateur qui permet au secteur des affaires, en soit diffus, de parler d'une seule voix.
- L'importance des partenariats intergouvernementaux comme les ententes de coopération pour maintenir l'élan de la croissance en y greffant des échanges concrets

# Annexes

- Annexe « A » : Le paysage économique de la francophonie canadienne

# Annexe « A » : Le paysage économique des entreprises en situation minoritaire au pays

## LES CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTAIRES ET DES ENTREPRISES DES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE



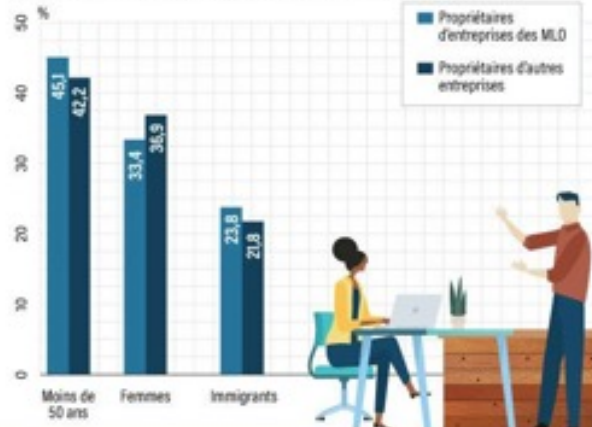
Entreprises dont au moins 50% des propriétaires ont la langue officielle minoritaire comme première langue officielle parlée (2017)

■ Provinces  
■ Nombre d'entreprises des MLO  
■ Pourcentage des entreprises dans la province



### Caractéristiques des propriétaires d'entreprises des minorités de langue officielle

Comparativement aux autres propriétaires, les propriétaires d'entreprises des minorités de langue officielle (MLO) sont un peu plus jeunes, un peu moins souvent des femmes, et un peu plus souvent des immigrants.



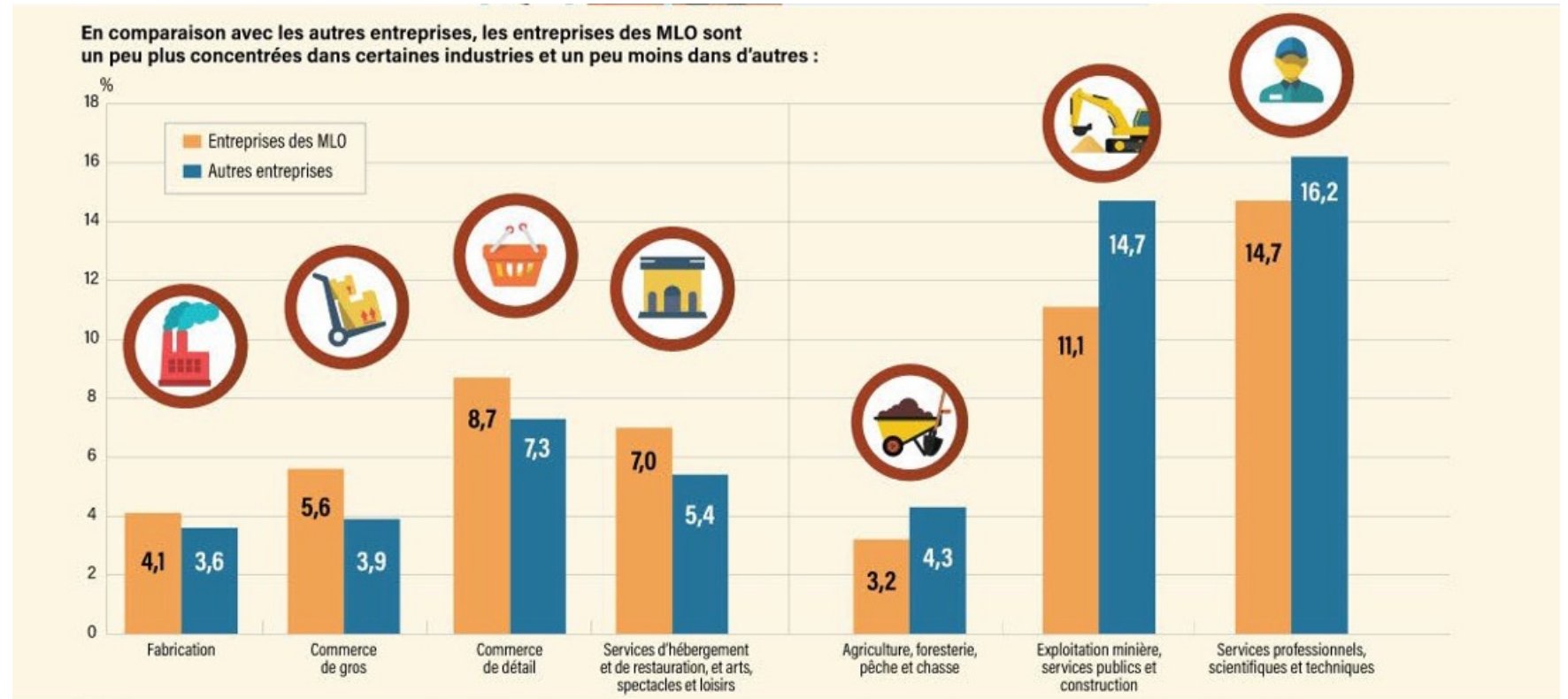
### Caractéristiques des entreprises des minorités de langue officielle

Les entreprises des MLO ont des revenus qui tendent à être légèrement inférieurs à ceux des autres entreprises.



La grande majorité des entreprises des MLO comptent moins de cinq employés. Parmi les entreprises des MLO ayant moins de cinq employés, la majorité n'ont aucun employé.

# Annexe « A » : Le paysage économique de la francophonie nationale (suite)



**Notes :**

- Les minorités de langue officielle (MLO) correspondent aux communautés de langue anglaise au Québec et à celles de langue française au Canada hors Québec.
- Les entreprises des MLO sont définies ici comme étant celles dont au moins 50 % de la propriété est détenue par des personnes dont la première langue officielle parlée est celle de la MLO de la province ou du territoire où l'entreprise est située.
- Toutes les données dans la présente infographie sont pour 2017.
- L'emplacement géographique d'une entreprise correspond à l'endroit où se situe son siège social.

**Pour en savoir davantage sur la définition des entreprises des MLO, consultez l'infographie intitulée « Définir les entreprises des minorités de langue officielle ».**

**Source :** Statistique Canada, couplage entre le Recensement de la population de 2016 et la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2022

# Questions ?